
Adresse du comité révolutionnaire de la commune de l'Aigle (Orne) félicitant les législateurs pour leur vigilance contre la conspiration et jurant d'avoir seulement confiance dans la Convention, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de la commune de l'Aigle (Orne) félicitant les législateurs pour leur vigilance contre la conspiration et jurant d'avoir seulement confiance dans la Convention, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794).

In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 140;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22687_t1_0140_0000_1

Fichier pdf généré le 09/07/2021

30

Le comité révolutionnaire de la commune de L'Aigle(1) félicite la Convention nationale sur l'énergie et la vigilance qu'elle a déployées contre la conspiration et les conspirateurs; il jure de n'avoir jamais une confiance entière dans l'individu, mais seulement dans la Convention en masse.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[L'Aigle, 13 therm. II] (3)

Citoyens représentans,

Votre courage et votre énergie viennent encore de dissiper un orage qui depuis quelques jours obscurcissoit l'horizon; un nouveau conspirateur avoit formé l'infâme projet d'attaquer la liberté; enflé d'un peu de réputation qu'il s'étoit acquise par son tallent oratoire, il avoit, dans son délire, conçu l'idée de régner sur les Français, et il s'étoit flaté que cinq ans de travaux employés à consolider notre liberté alloient tourner à son avantage personnel; mais les Français, jaloux de leur liberté, de cette liberté sacrée pour laquelle il sont prêts à faire tous les sacrifices, ne s'aveuglent point sur le mérite d'un individu; vous avez connu la trame perfide; vous avez ordonné sa mort, ainsi que celle de ses complices, et les braves Parisiens, sourds à la voix des factions, se sont ralliés à la vôtre. Ils vous ont prouvé ce que seroi[en]t jaloux de vous prouver tous les Français; les conspirateurs sont rentrés dans le néan, et vous avez encore sauvé une fois la patrie! Puisse cet exemple être le dernier! Puisse-t-il montrer aux François qu'un homme, tel qu'il soit, n'est qu'un homme sujet aux foiblesses attachées à l'espèce humaine, et nous jurons de n'avoir jamais pour un individu quelconque une confiance entière tant qu'il existera.

Restés à votre poste, pères de la patrie. N'abandonnés pas le timon du vaisseau sans l'avoir conduit dans le port; les Français se reposent sur vous, et c'est de vous qu'ils attendent leur bonheur. S. et F.

SUJER, BLONDEL jeune, ESBRAT, MARIAU, DAVIOZ,
COEMON, PELLERIN.

31

Le conseil général de la commune de L'Aigle (4) s'étonne que le lâche Robespierre et ses consorts en crimes aient osé croire parvenir au triumvirat; il frémit d'horreur à l'idée du moyen d'exécution de l'assassinat de la Convention nationale, et félicite la

(1) Orne.
(2) P.-V., XLIII, 20. Mention dans B^m, 27 therm. (1^{er} suppl^l).
(3) C 312, pl. 1242, p. 17.
(4) Orne.

Convention de son énergie dans ces momens de crise.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[L'Aigle, 13 therm. II] (2)

Citoyens représentans,

Une horrible conspiration étoit donc prête d'éclater au moment où nous goûtions tous les avantages du gouvernement révolutionnaire! Les lâches Robespierre et consors avoient osé croire parvenir au triumvirat! Ils avoient projeté l'assassinat de la représentation nationale! O crime! O infamie! Une commune conspiratrice favorisoit leurs trahisons. Mais non, la liberté ne périra pas; la patrie est encore une fois sauvée.

O Montagnards fidèles et incorruptibles, c'est à vous que nous devons ces nouveaux bienfaits; que ne peut la commune de l'Aigle vous féliciter en masse à votre barre de l'énergie républicaine que vous avez déployée dans ces momens de crise, dans ses momens où le tombeau de la liberté étoit creusé par des mains scélérates.

Recevez, législateurs, son assentiment à tous vos décrets des 9 et 10 thermidor et le serment qu'elle renouvelle aujourd'hui de vous rester à jamais inviolablement attachée; tous ses habitans sont prêts à vous faire un rempart de leurs corps; leur point de ralliement sera toujours la Convention et leur dernier cri: la République une et indivisible.

Vive la république! Vive la montagne! Mort aux ennemis de la liberté, de quelques couleurs qu'ils soient! Salut, dévouement et fraternité!

SOLLIER jeune (*off. mun.*), M. NICHE (*maire*),
ROSSIGNOL GUEUREZ (*off. mun.*), LEFEBVRE, DUVAL, SANSON, ROSSIGNOL l'aîné, François CAMUS, Frédéric GATERON, MONTIGNY Louis, Jacques-François DUVAL, Ch. FLEURIET (*agent nat.*),
Hurel GUEURET [et 4 signatures illisibles].

32

Le parricide Robespierre et ses infâmes complices sont morts, et la liberté est assurée, disent les membres de la société populaire de Senlis (3); poursuivez, véritables amis du peuple, la glorieuse carrière où vous êtes lancés; notre sang, comme celui de nos braves frères de Paris, est à vous.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[La sté popul. et régénérée de Senlis à la Conv.: s.d.] (5)

(1) P.-V., XLIII, 20. Mentionné par B^m, 26 therm. (2^e suppl^l).
(2) C 312, pl. 1242, p. 16.
(3) Oise.
(4) P.-V., XLIII, 20. Mentionné par B^m, 26 therm. (2^e suppl^l).
(5) C 315, pl. 1260, p. 6.